

Niveau A2

A2 selon le CECRL*

(*Cadre Européen Commun de Référence des Langues)

- L'utilisateur peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relations avec des domaines immédiats de priorité comme par exemple, des informations personnelles et familiales simples, des achats, l'environnement proche, le travail.
- L'utilisateur peut communiquer lors de tâches simples et habituelles demandant un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels.
- L'utilisateur peut décrire, par des moyens simples, sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

Objectifs pédagogiques

Ce cours propose aux étudiants des activités d'apprentissage leur permettant d'acquérir les compétences de compréhension et d'expression écrites et orales correspondant au niveau A2 du CECRL.

Il vise à renforcer les connaissances de base de la langue. À la fin du cours, les apprenants auront acquis les « savoir-faire » langagiers élémentaires du français.

Objectifs d'apprentissage

Les étudiants doivent être capables de maîtriser les compétences communicatives langagières dans des situations simples.

Ils comprendront des informations simples du niveau de langue standard.

Ils s'exprimeront de manière élémentaire sur des thèmes de leur vie quotidienne.

Ils seront en mesure de trouver des informations prévisibles dans des documents courants.

Le cours s'organise autour des quatre compétences : les compréhensions et les productions orales et écrites seront travaillées ainsi que l'interaction.

L'oral reste, toutefois, une priorité.

Démarche pédagogique

Le français est une langue vivante, les activités langagières proposées demanderont et favoriseront une participation active et une interaction évidente de la part des apprenants pour parler « vrai ».

La compétence à communiquer en situation authentique est essentielle et tiendra une grande place durant l'ensemble des cours.

	<p>Pour l'étude de la grammaire, du vocabulaire et de la phonétique, nous privilégierons, pour la communication orale et écrite, deux thèmes : le domaine des échanges sociaux et le domaine personnel.</p> <p>L'approche interculturelle sera toujours ciblée, soit intégrée dans des documents écrits, iconiques et sonores, soit expliquée à travers les registres de langues, les modes de vie, les codes de relations sociales...</p> <p>Des documents authentiques seront utilisés. Cette approche doit favoriser des échanges fructueux.</p> <p>Il y aura des exercices à chaque cours : certains seront faits pendant le cours et d'autres seront donnés en travail personnel pour une progression plus efficace. Ils sont une reprise et une systématisation qui sollicitent les acquis, les compétences et la mémoire des étudiants. Ces travaux devront être faits sérieusement et régulièrement.</p> <p>Les apprenants seront aussi invités à effectuer des lectures et faire des recherches personnelles plus approfondies pour des productions écrites (lettres, courriels,...) ou des présentations orales.</p>
<p>Évaluation</p>	<p>L'évaluation continue est de type formatif. Les apprenants seront invités à rédiger des présentations orales et à réaliser des projets de fin de séquence. Les savoirs, les capacités et les compétences seront évaluées comme acquises, en voie d'acquisition ou non acquises, ce qui pourra donner lieu à des actions de remédiation (activités complémentaires, tutorat...).</p> <p>L'évaluation sommative finale aura lieu en fin de module de formation (tous les 3 mois, hors cours d'été).</p> <p>Une évaluation certificative externe ou diplômante de type DELF/DALF sera proposé aux apprenants en fonction des calendriers des centres d'examens régionaux.</p>